



[b]VALIDITE D'UN PROCES VERBAL DE SAISIE VENTE[/b]

Par **joe not**, le **21/12/2008** à **11:23**

Bonjour,

J'ai eu un procès verbal de saisie vente en octobre 2000 un inventaire de mes meubles a donc été fait. Ce procès verbal est il encore valable en 2008 ? Merci de votre réponse